

LIVRE BLANC

version 1

39

PROPOSITIONS

POUR UN PLAN
DE RELANCE DURABLE
en Provence-Alpes
Côte d'Azur

ARBE
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

AGENCE RÉGIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ
ET L'ENVIRONNEMENT

Anticiper, ouvrir, accompagner, revivre !

Ce sont les mots d'ordre que j'ai choisis pour sortir ensemble de la crise sanitaire, économique et sociale due à l'épidémie de COVID 19.

Notre action, nos décisions, ont été prises et continuent de l'être en lien étroit et permanent avec les attentes et les besoins du terrain et conformément à nos priorités.

Quand j'ai été élu Président de la Région, j'ai voulu donner un sens à l'action régionale. J'ai souhaité que notre Région devienne une référence en matière d'environnement, de croissance verte et de préservation de la biodiversité.

Avec les élus de ma majorité, nous avons adopté le **Plan Climat "une COP d'avance"**, décliné en **100 mesures concrètes et articulé autour de 5 axes : l'écomobilité, la neutralité carbone, la croissance verte, la protection de la biodiversité et le bien-être.**

Depuis plus de trois ans et en y consacrant un tiers du budget régional en 2020, l'ensemble de ces mesures

sont réalisées : bornes de recharge pour les véhicules électriques, campagne "zéro déchet plastique", électrification à quai des navires dans nos grands ports, chèque énergie durable pour l'isolation de la maison, appui à la transition énergétique des entreprises, 1 million d'arbres plantés d'ici 2021...

L'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement est l'un de nos principaux partenaires pour l'accompagnement et l'évaluation de cette feuille de route.

En travaillant et en innovant ensemble, nous continuerons à être la première Région d'Europe à respecter les accords de Paris.

Les propositions et les actions présentées dans ce Livre blanc s'inscrivent pleinement dans nos priorités et préfigurent les mesures que nous élaborons pour la continuité de notre Plan climat.

En travaillant et en innovant ensemble, nous continuerons à être la première Région d'Europe à respecter les accords de Paris.

Renaud MUSELIER

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Président de Régions de France



Depuis début mars 2020 la pandémie de la COVID-19 a plongé le pays dans une situation économique et sociale inédite. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Région lance un Plan d'urgence, de solidarité et de relance aux côtés de l'État pour accompagner les habitants du territoire à travers cette crise.

Ce plan de relance devra s'inscrire dans une logique de transition écologique car cette crise de la COVID-19 est venue révéler la nécessité de réinventer notre mode de développement en saisissant l'opportunité que représente la préservation de la nature et la lutte contre le changement climatique, comme en témoignent l'ensemble des analyses scientifiques dont quelques extraits figurent à la fin de ce document.

L'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement [ARBE] Provence-Alpes-Côte d'Azur, agence publique au service des territoires, voulue et créée par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, est l'un des contributeurs actifs de ce plan de relance "durable" dans lequel va s'engager l'ensemble de ses membres que ce soit la Région, les Départements mais aussi les différents services de l'Etat (l'OFB, la DREAL, l'Agence de l'eau et l'ADEME).

Sa contribution peut fortement appuyer la nécessaire prise en compte des enjeux environnementaux qui permettront à moyen et long termes d'assurer la préservation de nos ressources et la capacité de résilience de notre région dans le cadre de nouvelles crises sanitaires ou environnementales à venir.

L' ARBE propose, pour un plan de relance durable :

39 PROPOSITIONS d'actions à déployer en région par ses partenaires

28 ACTIONS qu'elle porte au service des territoires

Pour répondre à 5 ambitions :

- **PLACE À UNE ÉCONOMIE LOCALE DURABLE** PAGE 3
soutien aux entreprises et relocalisation de l'économie
- **VERS UN TERRITOIRE RÉILIENT FACE AUX RISQUES** PAGE 5
et vecteur de qualité de vie et de tourisme
- **POUR UNE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE** PAGE 7
sur la place de la nature dans notre société
- **UN ENVIRONNEMENT SAIN** PAGE 9
pour assurer une bonne santé
- **TOUS ACTEURS ! DES ACTIONS PARTAGÉES** PAGE 10
pour une meilleure efficacité



PLACE À UNE ÉCONOMIE LOCALE DURABLE

SOUTIEN AUX ENTREPRISES ET RELOCALISATION DE L'ÉCONOMIE

Proposition d'actions à déployer au niveau régional par nos partenaires

- 1 ■ **SOUTENIR LES ENTREPRISES** s'inscrivant dans des démarches de limitation de ressource et de responsabilité sociétale [bonification des aides par exemple] : parcours RSE, charte zéro déchet plastique, partenariats avec des acteurs et gestionnaires de l'environnement, etc.
- 2 ■ **ÊTRE ATTENTIF AUX ÉCO-ENTREPRISES** : ce sont souvent des petites entreprises, des start-up à fort potentiel mais sans trésorerie.
- 3 ■ **AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES** implantées sur notre territoire notamment celles concernant les domaines stratégiques [santé, alimentation, énergies renouvelables, etc] : partage et mise à jour des données entre acteurs économiques, développement de la partie "entreprise" de l'observatoire Sud foncier éco.
- 4 ■ **AIDER À LA CRÉATION DE POSTES D'ANIMATEUR ÉCONOMIQUE TERRITORIAL** : animateur d'association de zones d'activités, manager de centre-ville, animateur de démarche EIT, etc.
- 5 ■ **RENFORCER ET ACCUEILLIR LES ACTIVITÉS PRODUCTIVES** dans une logique de requalification durable des zones d'activités existantes et d'économie circulaire, hors zones inondables.
- 6 ■ **CAPITALISER LES INITIATIVES SPONTANÉES D'ÉCHANGES DE FLUX** entre entreprises qui se sont créées pour répondre à l'urgence sanitaire.
- 7 ■ **DÉVELOPPER DES POLITIQUES FAVORABLES AU MAINTIEN DES COMMERCE DE PROXIMITÉ** : fiscalité avantageuse, revitalisation des centres-villes.
- 8 ■ **ACCOMPAGNER ET FORMER LES COMMERÇANTS ET PETITES ENTREPRISES** aux nouvelles attentes des consommateurs : faciliter l'accès aux produits du terroir par internet et/ou réseaux sociaux, mise en relation producteurs/consommateurs, coopérative de commerçants, etc.
- 9 ■ **RENFORCER LE LIEN ENTRE LES ENTREPRISES ET LES GESTIONNAIRES D'ESPACES NATURELS** pour un meilleur ancrage et une meilleure promotion d'activités économiques vertueuses sur ces territoires tout en développant des partenariats visant à soutenir des actions portées par les gestionnaires, en lien avec les collectivités.
- 10 ■ **DÉBLOQUER UNE AIDE D'URGENCE AUX AGRICULTEURS** avec une bonification pour les exploitations à Haute Valeur Environnementale ou certifiées Bio.
- 11 ■ **RENFORCER LE FINANCEMENT DES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX** (PAT) existants et futurs pour la mise en œuvre d'actions concrètes sur les territoires en lien avec les actions déjà financées par les programmes Leader et Feader.
- 12 ■ **IDENTIFIER LES SOLS DE BONNE QUALITÉ AGRONOMIQUE ET INCITER À LEUR SANCTUARISATION** pour sécuriser l'approvisionnement alimentaire local.
- 13 ■ **REPLACER L'AGRICULTURE AU CENTRE DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES** notamment dans les schémas de développement économique des territoires.

Rôle de l'ARBE dans le prolongement des actions de ses membres

- **Conseils auprès des entreprises sur la démarche zéro plastique** : l'ARBE anime la charte régionale zéro déchet plastique.
- **Promotion des entreprises via l'annuaire des entreprises apporteuses de solution zéro plastique** auprès des collectivités [territoires-durables-paca.org > ressources thématiques > zéro déchet plastique]
- **Accompagnement pour améliorer la qualité et la performance des parcs d'activités : Label PARC +** Promotion des démarches d'écologie industrielle et territoriale.
- **Développement des micro-cartographies des zones d'activités** pour améliorer la connaissance des entreprises implantées dans les zones d'activités.
- **Accompagnement des projets de zones d'activités** pour inciter à la mise en place de démarches d'économie circulaire inter-entreprises.
- **Mise en relation des entreprises avec les gestionnaires d'espaces naturels et de milieux aquatiques** pour fonder des partenariats durables sur les territoires en région.
- **Sensibilisation et soutien du développement de filières locales**, notamment en production de végétaux locaux. Relocalisation de la production alimentaire.
- **Conseils aux collectivités pour préserver les terres agricoles dans le cadre des PLU et SCoT et pour développer la réutilisation des eaux usées traitées [REUT].**
- **Service aux collectivités et aux PAT** en lien avec le réseau rural pour la mise en place d'une restauration collective en circuits courts et de qualité [Démarche "Mon restau responsable"].





VERS UN TERRITOIRE RÉSILIENT FACE AUX RISQUES ET VECTEUR DE QUALITÉ DE VIE ET DE TOURISME

Proposition d'actions à déployer au niveau régional par nos partenaires

- 14 ■ **AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DES RICHESSES ET DES DYNAMIQUES D'ARTIFICIALISATION** à l'échelle régionale.
- 15 ■ **IDENTIFIER LE RÔLE DES INSTRUMENTS FISCAUX** dans les dynamiques d'artificialisation des territoires.
Proposer des modifications des dispositifs fiscaux (taxes foncières, taxes d'aménagement, taxe sur les logements inoccupés,...) afin de répondre à l'enjeu de réduction de l'artificialisation des sols.
- 16 ■ **IDENTIFIER LE RÔLE DES INSTRUMENTS FISCAUX** dans le soutien au logement (prêts à taux zéro, dispositif PINEL, ...) qui sont uniquement orientés vers la construction neuve, sans distinction sur la localisation de la construction (renouvellement ou extension urbaine).
Ces politiques "jouent un rôle déterminant dans les dynamiques d'artificialisation" (France Stratégie, juin 2019).
- 17 ■ **LANCER UN RECENSEMENT DES TERRAINS "RENATURABLES"** (incluant les sites non pollués) à l'échelle régionale et/ou intercommunale.
- 18 ■ **PROPOSER DES DISPOSITIFS FINANCIERS D'AIDE À LA RENATURATION ET D'INCITATION AU RENOUVELLEMENT URBAIN**, à la densification et à la requalification des friches industrielles.
- 19 ■ **ACCOMPAGNER LA RÉVISION OU L'ÉLABORATION DE DOCUMENTS D'URBANISME** incitant à la densification urbaine et limitant la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.
- 20 ■ **DÉFINIR UNE STRATÉGIE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES** à l'échelle du territoire dans une logique d'économie circulaire s'appuyant sur ses propres forces et incluant le potentiel d'accueil des centres-villes.
- 21 ■ **IDENTIFIER LES FRICHES INDUSTRIELLES ET LES BÂTIMENTS VACANTS** dans les espaces d'activités et proposer des opérations de réhabilitations résilientes face aux changements climatiques.
- 22 ■ **ANTICIPER LE DÉCLIN DES GRANDES SURFACES COMMERCIALES** pour mobiliser ce foncier existant.
- 23 ■ **RECONQUÉRIR DU FONCIER PRIVÉ DANS DES ZONES D'ACTIVITÉS EXISTANTES** en identifiant les outils juridiques, modèles économiques et opérateurs.
- 24 ■ **DÉFINIR DES NOUVEAUX MODÈLES D'AMÉNAGEMENT** permettant une égalité d'accès à un extérieur : faire revenir les espaces extérieurs dans l'urbain [parc de proximité, toitures d'immeubles].
- 25 ■ **RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE RÉGIONALE ÉCOTOURISTIQUE** développée depuis 2018 par la Région Sud en lien étroit avec de nombreux partenaires-clés du tourisme et de l'environnement et dont le contrat de filière régional sera officiellement signé le 13 octobre 2020, lors d'un événement [lancement du 1^{er} Forum professionnel et du Contrat de filière Ecotourisme en Région Sud].

— **Accompagnement des projets de zones d'activités** pour inciter à la requalification et la densification qualitative de nos espaces d'activités (faire la zone sur la zone et arrêter d'étaler), développement de micro-cartographies de zones d'activités pour connaître l'artificialisation de ces espaces et identifier les potentiels de densification.

— **Accompagnement des collectivités pour leur permettre d'intégrer la nature** (et l'eau) en ville et préserver leurs espaces verts et de nature :

- > **conseil et expertise** : PLU, SCoT, opérations d'aménagement et de réhabilitation pour intégrer la nature en ville et ainsi préserver des risques pour des villes et villages résilients (cf. guide PLUI et biodiversité).
- > Démarche "**Territoire engagé pour la nature**" pour aider les collectivités à avoir des plans d'actions.
- > Valorisation des **bonnes pratiques**.

— **Accompagnement des collectivités pour les aider à mettre en place des démarches de "Territoire Durable, Une COP d'avance"** (entreprises, associations, citoyens) pour assurer un projet de territoire qui prend en compte l'ensemble des enjeux économiques, sociaux et environnementaux (17 objectifs de développement durable).

— **Promotion et participation à la qualification de l'offre écotouristique** pour faire émerger et communiquer sur une offre "désignée" (en collaboration avec le Comité régional du tourisme : production de contenus pour un site internet régional et une offre de séjours). Travailler sur une meilleure structuration, une saisie sur la plateforme dédiée et contribuer à la stratégie écotouristique régionale.

— **Plateforme web "Les chemins de la biodiversité"** qui propose un agenda régional exhaustif des activités de découverte de la nature.

— **Déploiement d'une stratégie de promotion écotouristique partagée** avec le COPIL écotourisme (participation à la promotion des événements de portée nationale ou internationale comme le Congrès mondial de la nature en 2021).

— **Expérimentation d'une meilleure gestion des flux pour maîtriser la capacité de charge des sites naturels à forte attractivité** (recensement des sites naturels sensibles surfréquentés, établissement de comptages, repérage d'expériences réussies menées par les membres du RREN) pour faire de la Région une pionnière en matière de gestion des flux touristiques.





POUR UNE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE SUR LA PLACE DE LA NATURE DANS NOTRE SOCIÉTÉ

Proposition d'actions à déployer au niveau régional par nos partenaires

26 ■ POURSUIVRE ET RENFORCER LES ACTIONS EN MATIÈRE DE CONNAISSANCE ET DE VALORISATION DE NOTRE BIODIVERSITÉ

par le soutien aux Conservatoires botaniques, aux Observatoires régionaux de la biodiversité, de l'eau et des milieux aquatiques, aux Universités ... à l'échelle régionale et aux échelles territoriales.

27 ■ INCITER LES COLLECTIVITÉS À SE DOTER DE STRATÉGIES ET DE PLANS D'ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

28 ■ PERMETTRE AUX SCOLAIRES DE BÉNÉFICIER ET DE S'IMPLIQUER

tout au long de leur cursus scolaire dans des actions liées à la préservation de l'environnement.

29 ■ SOUTENIR LES ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

du territoire régional qui mènent des actions de sensibilisation auprès de tous les acteurs (scolaires, grand public, collectivités, acteurs privés, etc.).

30 ■ FORMER LES ÉLUS

31 ■ SENSIBILISER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES AUX SERVICES RENDUS PAR LA NATURE ET À LEUR DÉPENDANCE

32 ■ RENFORCER LE RÔLE DES RÉSEAUX D'ACTEURS GESTIONNAIRES D'ESPACES NATURELS ET DE MILIEUX AQUATIQUES

pour mieux partager les expériences et les innovations sur les territoires.



— **Observatoire régional de la biodiversité [ORB]** pour mieux connaître notre biodiversité régionale et sa dynamique : indicateurs de la biodiversité régionale, travaux partagés entre scientifiques, gestionnaires, décideurs, citoyens, etc.

— **Observatoire régional de l'eau et des milieux aquatiques [OREMA]** : un portail régional sur l'eau et les milieux aquatiques destiné à améliorer et faciliter le partage des connaissances et des retours d'expériences sur l'eau, les milieux aquatiques, la ressource, les risques et permettre aux décideurs d'intégrer et de préserver ces milieux fragiles nécessaires à la vie.

— **Observatoire régional de l'éducation à l'environnement et au développement durable [OREDD]** avec plus de 100 structures valorisées pour permettre aux collectivités, écoles, entreprises de connaître les professionnels à solliciter et les actions à mettre en place.

— **Promotion des aires éducatives marines et terrestres** (déjà 33 en Provence-Alpes-Côte d'Azur) pour que les enfants de notre région connaissent leur nature afin de mieux la protéger.

— **Accompagnement des intercommunalités dans l'acquisition d'une culture de l'eau et des milieux aquatiques** en montrant comment la nature peut être source de solutions pour aller vers des territoires plus résilients et plus attractifs.

— **Valorisation de l'action de la Région et des partenaires**, en donnant toutes les informations nécessaires aux collectivités pour agir avec le site ressource www.ARBE-RegionSud.org de l'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement en cours d'élaboration. **Campagnes digitales sur les réseaux sociaux pour sensibiliser le grand public** et interagir sur les thématiques environnementales.

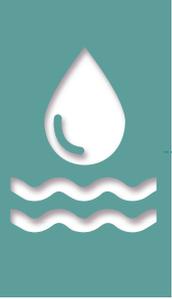
— **Participation au Congrès mondial de la nature du 7 au 15 janvier 2021** notamment dans le cadre des espaces génération nature, qui ont vocation à sensibiliser le public à la biodiversité.

— **Création, en partenariat avec la Région, d'un agenda des "Rendez-vous biodiversité"** valorisant, dans le cadre du Congrès mondial de la nature, la dynamique des acteurs locaux de l'environnement et de la biodiversité.

— **Animation du Réseau régional des gestionnaires d'espaces naturels protégés** : véritables lanceurs d'alerte et supports d'une gestion optimisée de la préservation de la biodiversité tout en assurant un développement économique durable sur leurs territoires.

— **Animation du Réseau régional des gestionnaires de milieux aquatiques** : acteurs majeurs de la prévention des risques inondation, pollution et de la préservation de la biodiversité, notamment la trame turquoise. Ce réseau permet de mutualiser les connaissances et de capitaliser les expériences, essentiel en période de crise comme dans la gestion quotidienne.





UN ENVIRONNEMENT SAIN POUR ASSURER UNE BONNE SANTÉ

Proposition d'actions à déployer au niveau régional par nos partenaires

- 33 ■ FAVORISER LES ACTIONS DE PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ DE LA RESSOURCE EN EAU POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE** liées à des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement.
- 34 ■ PROMOUVOIR L'AGROÉCOLOGIE ET L'AGROFORESTERIE** pour réduire la quantité d'intrants et de produits phytosanitaires utilisés en agriculture afin de préserver la qualité des milieux aquatiques et des nappes phréatiques.
- 35 ■ MIEUX CONNAÎTRE LA POLLUTION LIÉE AUX MICROPOLLUANTS** et promouvoir les actions à mettre en œuvre pour réduire son impact sur l'eau et les milieux aquatiques.
- 36 ■ PROMOUVOIR L'INITIATIVE "ONE HEALTH"** parce que la santé de l'environnement, des animaux et des humains est liée.

Rôle de l'ARBE dans le prolongement des actions de ses membres

— **Actions et cycle de formations pour les collectivités sur une restauration collective saine** grâce notamment à la suppression des plastiques et cela dans un double objectif de préservation de la santé des enfants et de l'environnement.

— **Conseils aux collectivités sur la végétalisation et la gestion écologique des espaces publics** (espaces verts, voirie, bâtiments, ...) zéro phyto et zéro espèces envahissantes.



TOUS ACTEURS ! DES ACTIONS PARTAGÉES POUR UNE MEILLEURE EFFICACITÉ

Proposition d'actions à déployer au niveau régional par nos partenaires

- 37 ■ **DÉVELOPPER DES PARTENARIATS AVEC DES HOMOLOGUES DANS D'AUTRES PAYS EUROPÉENS MÉDITERRANÉENS ET INTERNATIONAUX** sur les questions de la connaissance de la biodiversité et des menaces qui pèsent sur elle, des pratiques de gestion des espaces naturels terrestres et maritimes, des milieux aquatiques, de la ressource en eau, de sensibilisation aux entreprises, décideurs et grand public.
- 38 ■ **PARTAGER LES COMPÉTENCES, LES EXPÉRIENCES, LES TECHNOLOGIES ET SAVOIR-FAIRE RÉGIONAUX** pour accompagner les pays coopérants dans leurs projets.
- 39 ■ **COMPRENDRE L'ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE** pour améliorer les projets sur les territoires.

Rôle de l'ARBE dans le prolongement des actions de ses membres

- **Développement et portage des projets de préservation de la biodiversité en région**, faisant appel à des fonds européens et à l'animation d'un consortium de plusieurs partenaires tels que le projet LIFE Habitats Calanques.
- **Soutien de la Région dans les grands projets intégrés en matière de préservation et de gestion de la biodiversité** en lien avec d'autres Régions et pays frontaliers, tel que le PITEM BIODIV'ALP, en s'appuyant sur des fonds de coopération européens comme le FEDER (Alcotra, Marritimo, etc.).
- **Mise à disposition de notre expertise et soutien à l'appel de fonds** en étant partenaire de projets de coopération à enjeux majeurs tel que le projet de coopération entre la Région Sud et le Costa Rica ou d'autres projets de coopération portés par ses membres.



LA VOCATION DE L'ARBE

être engagée auprès des territoires et des politiques publiques locales, au service d'un plan de relance durable

UNE APPROCHE TERRITORIALE

- La prise en compte des ressources du territoire et de ses acteurs, que l'ARBE connaît et par lesquels elle est reconnue
- Un ancrage territorial fort
- Le respect des identités et des cultures locales sont des principes d'action de l'ARBE car chaque territoire est spécifique et connecté

Nous sommes là pour servir le territoire

UNE APPROCHE TECHNIQUE

- Une équipe pluridisciplinaire et une ingénierie hautement qualifiée
- La gestion d'observatoires et de veilles professionnelles multithématiques
- Une technicité et un professionnalisme au service de l'intérêt collectif depuis 40 ans
- Au-delà de l'expertise, des valeurs humaines fortes animent tous les agents

UNE GESTION INTÉGRÉE DU TERRITOIRE

- Des analyses systémique et transactionnelle sont au cœur des approches portées par l'ARBE
- La conciliation (voire la réconciliation) de **tous les intérêts**
- Des **solutions pour tous**, collectivité, maître d'ouvrage, entreprise ou porteur des politiques publiques
- Une **approche globale** du développement durable et de ses enjeux

Notre vision à 360° offre un éclairage pour le sens commun

L'ARBE est l'expert public de référence en Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la biodiversité et l'environnement



UNE APPROCHE PARTENARIALE

- Une **structure d'animation** positionnée au cœur des réseaux
- La **mobilisation des acteurs** et la recherche permanente de la co-production
- La contribution à des **programmes à échelle européenne et internationale**
- La promotion de la **responsabilité individuelle et collective**

L'ARBE cumule ses fonctions de veille et d'expertise pour repérer, tester et proposer les avancées technologiques et méthodologiques bonnes pour le territoire

Avant, pendant et après les actions, l'ARBE construit avec les acteurs, ceci notamment avec et au sein des réseaux portant son savoir-faire et ses partenaires

UNE INNOVATION PERMANENTE

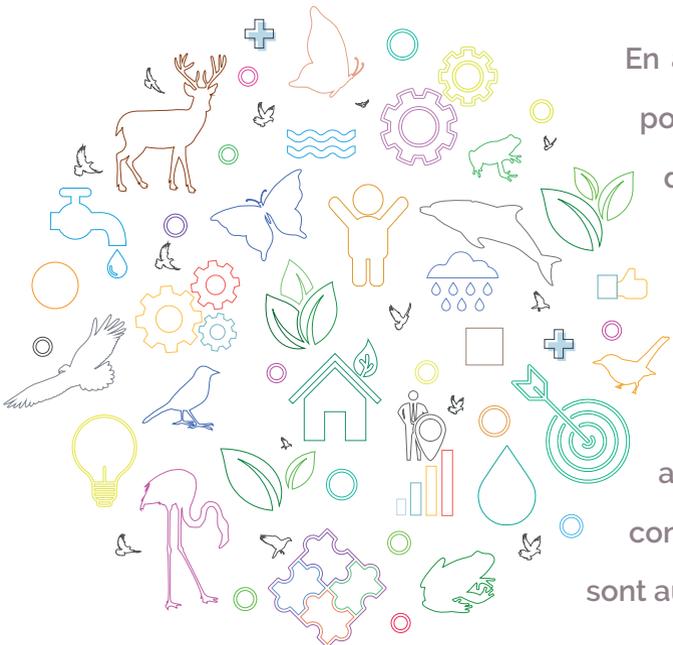
- L'identification et la stimulation des **démarches exemplaires et innovantes**
- Un outil d'aide à la décision qui **cultive les approches positives**
- La **recherche du bon coût économique, social et environnemental**
- La **forte réactivité** du fait de la taille limitée de la structure

Un positionnement unique : nous sommes une agence qui appartient à tous



UN POSITIONNEMENT AU CŒUR DE RÉSEAUX

- Un **statut de syndicat mixte**, au service des collectivités partenaires, à leur côté mais pas en leur sein : l'ARBE bénéficie d'un positionnement stratégique
- Un véritable **tiers de confiance**
- La **garantie d'une expertise fiable et reconnue**, respectueuse avant tout de l'intérêt collectif



En animant territoires, projets et acteurs, L'ARBE facilite la pénétration des politiques institutionnelles concourant à cet objectif commun. Elle est, de par son positionnement et un engagement aux côtés des territoires depuis 40 ans, un pilier sur lequel s'appuyer pour gérer la crise et préparer l'Après... Un Après plus responsable et plus durable.

L'ARBE est à la croisée de tous les chemins, de tous les intérêts des collectivités, mais aussi du secteur privé ainsi que du milieu associatif agissant en faveur de l'intérêt général. L'ARBE apporte des réponses concrètes aux différents enjeux de la transition écologique. Ces réponses sont autant de piliers sur lesquels bâtir un plan de relance et un nouvel "Après".

Extrait de la note de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité et de son Conseil scientifique du 8 avril 2020

"Il convient bien évidemment de résoudre en priorité le problème sanitaire immédiat pour éviter, limiter et atténuer les drames humains qui en découlent. Mais il faut aussi se pencher sur les facteurs à l'origine de cette situation dramatique pour tenter d'éviter qu'elle ne se reproduise et pour l'inscrire dans une approche systémique de nos relations entre humains et avec l'ensemble des vivants non humains. [...] Il y aura bientôt une année, l'Ipbes, au terme de la réunion plénière consacrée au rapport mondial sur la biodiversité et les services écosystémiques, rappelait que la biodiversité subit des atteintes sans précédent, sous l'effet des cinq facteurs de pression directs - changements d'usage des terres, exploitation des ressources, changements climatiques, pollutions, espèces exotiques envahissantes. [...]

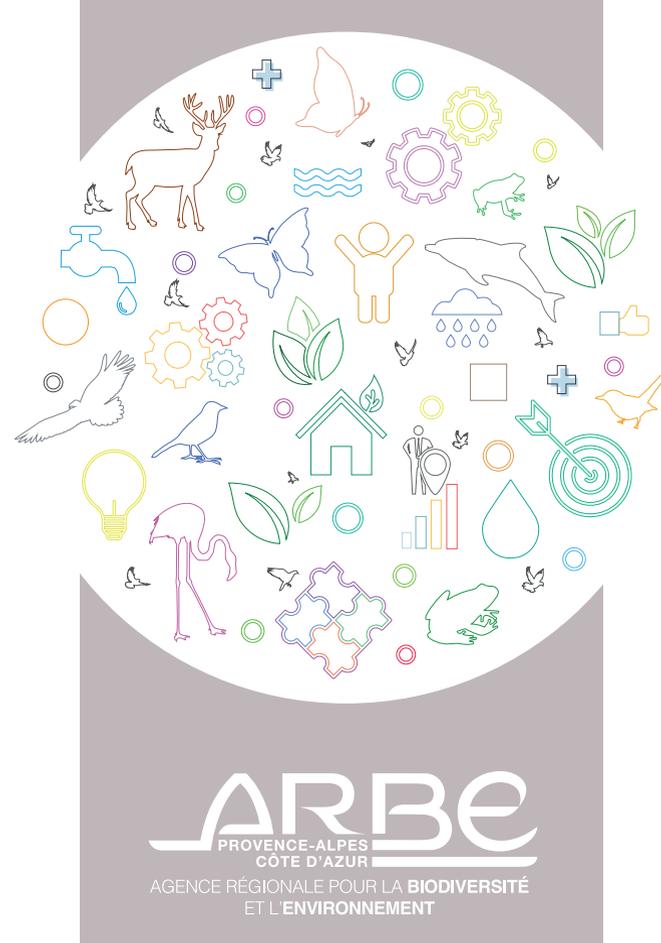
L'Ipbes appelait à sauvegarder la biodiversité en modifiant rapidement nos modes de production et de relations au vivant. [...] En l'état actuel des connaissances, la pandémie en cours apparaît liée à ces atteintes à la biodiversité. [...] La conversion des terres au bénéfice de certains modes de production agricole, l'urbanisation ou la création d'infrastructures diverses (réseaux routiers, ferroviaires, aménagements industriels, etc.) fragmentent ou détruisent

les habitats de nombreuses espèces. Elles empiètent de plus en plus sur les surfaces laissées antérieurement à la vie sauvage, augmentant ainsi les risques de contacts entre humains et pathogènes potentiellement dangereux pour les êtres humains. Ces pressions perturbent aussi les réseaux trophiques des espèces sauvages (Estes et al. 2011) et sont à l'origine de changements comportementaux qui poussent certaines de ces espèces à exploiter des ressources d'origine humaine, augmentant à nouveau les risques de transmission de certains pathogènes aux êtres humains ou à leurs animaux domestiques."

Extrait du rapport spécial du Haut Conseil pour le climat : Accélérer la transition juste pour renforcer notre résilience aux risques sanitaires et climatiques

"La plupart des causes structurelles de la pandémie COVID-19 sont aussi à l'origine du changement climatique. Les modèles de développement, l'urbanisation, les pratiques de mobilités et de consommation, l'évolution de l'alimentation sont par exemple responsables d'une partie importante des émissions de GES et font peser une pression insoutenable sur les milieux naturels."





MEMBRES ASSOCIÉS



MEMBRES PLÉNIERS

